

Le Brexit

Quelles conséquences sur l'agriculture et l'agroalimentaire normands de la sortie du Royaume- Uni de l'Union Européenne ?

Les effets du Brexit sur l'agriculture normande sont encore très incertains tant que le futur régime commercial entre la France et le Royaume-Uni n'est pas établi. Le Brexit devrait conduire à une dégradation des relations commerciales entre le Royaume-Uni et la Normandie. La qualité des produits exportés par la France et la Normandie (consommation incompressible et non-substituable) permet cependant de nuancer cet effet.

Par ailleurs, la sortie de l'Union Européenne (UE) d'un contributeur net est l'occasion de repenser la prochaine PAC. Dans cette configuration, le Brexit peut constituer une opportunité pour la France dans la mesure où il pourrait permettre à la France d'occuper une place plus importante dans les négociations de la PAC d'après 2020.

Le 23 juin 2016, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a voté majoritairement en faveur de la sortie de l'UE (51.9 %). L'objectif affiché du Brexit est la recherche d'une souveraineté économique et politique.

La sortie sera négociée selon l'article 50 du traité de Lisbonne. Les modalités de sortie sont aujourd'hui à définir, Theresa May a cependant annoncé vouloir déclencher l'article 50 début 2017 et donc acter la séparation avec l'Union Européenne début 2019 avant le vote pour le Parlement Européen de juin 2019. La voie du *hard Brexit*, signifiant une sortie totale du marché unique européen, a été préférée par Theresa May, Premier ministre, à celle d'un *soft Brexit* suggérant plutôt une sortie partielle. La définition exacte de ces deux slogans reste à préciser. Par ailleurs, la volonté écossaise de rester dans l'UE complique l'analyse sur les conséquences d'un Brexit dans lequel pourrait rester ou ne pas rester l'Ecosse.

Que représente une sortie de l'UE pour le Royaume-Uni ?

Fondé sur un objectif de souveraineté économique, le Brexit met fin à la libre circulation des biens et des personnes autorisée par l'UE. Les conséquences pour le Royaume-Uni sont encore très incertaines.

En ce qui concerne la libre circulation des personnes, chaque citoyen européen peut aujourd'hui se rendre dans chaque pays de l'Union quand il le veut. Cette libre circulation a été une obsession parmi ceux qui étaient favorables au Brexit. Ils voulaient notamment mettre un terme à l'arrivée de travailleurs d'Europe de l'Est. La fin de la libre circulation des personnes pose la question de l'avenir des travailleurs étrangers en Grande-Bretagne ainsi que des travailleurs britanniques installés dans l'Union-Européenne. A ce jour, aucune décision politique n'a été prise à ce sujet.

La fin de la libre circulation des biens a de nombreuses conséquences, toutes aussi incertaines. Le Brexit pose la question du rétablissement de barrières douanières. Les droits de douane, peu importants pour l'industrie (moins de 2 %), sont beaucoup plus significatifs pour les produits agricoles et notamment les produits animaux (20 à 50 %) et le sucre. De plus, la fin de la préférence pour les produits européens permettra au Royaume-Uni de choisir son fournisseur. Les produits laitiers français se retrouveraient en concurrence avec les produits néo-zélandais et la viande française avec la viande australienne. La question de la sortie des traités commerciaux internationaux se pose de manière très technique. L'UE a conclu plusieurs accords à l'OMC, et plusieurs accords bilatéraux qui devront être renégociés suite au Brexit, à l'image, par exemple, du CETA avec le Canada.

Un autre enjeu du Brexit est la fin de la libre circulation des capitaux et l'autorisation de la City londonienne d'effectuer des opérations en euros (le « passeport européen »). Une suppression des passeports pour les entreprises financières obligerait une part d'entre elles à se délocaliser sur le continent

Enfin, les estimations de la conséquence du Brexit sur la croissance britannique varient selon les études (entre -1 et -10 % du PIB). Une perte de croissance pour les pays restants de l'UE est aussi envisagée sans pouvoir être chiffrée.

Le Royaume-Uni et la Normandie : quelles perspectives commerciales ?

La production agricole du Royaume-Uni approche en 2015 les 26 milliards de d'euros, ceci représente près de 7 % du total de la production agricole européenne selon les chiffres fournis par Eurostat. Les secteurs agricole et agroalimentaire procurent un déficit commercial pour l'économie britannique, il s'agit même du déficit commercial en produits agricoles et alimentaires le plus élevé des 28 pays membres de l'Union Européenne : 60 % des produits alimentaires britanniques sont importés.

Le Royaume-Uni est le troisième client européen de la France et son 6^{ème} fournisseur. L'échange de produits agroalimentaires entre les deux pays génère un excédent commercial de trois milliards d'euros en faveur de la France.



L'annonce du Brexit a inquiété les marchés monétaires. La cotation de la livre sterling avait commencé à baisser avant le vote et a chuté à 1.24 €/£ au lendemain du référendum. Cette chute s'est poursuivie lorsque Theresa May a annoncé son choix d'un *hard Brexit* le 2 octobre 2016.

Cotation de la livre sterling en euro

La livre atteint son plus bas niveau depuis le milieu du 19^{ème} siècle selon la Banque d'Angleterre.

La dépréciation de la livre sterling a un impact négatif pour la France. Désormais plus couteuses, les importations du Royaume-Uni depuis les pays membres de l'Union Européenne pourraient diminuer et donc constituer une perte de débouchés pour l'agriculture française.

Le Royaume-Uni pourrait réorienter ses échanges avec d'autres de ses partenaires commerciaux historiques et notamment les membres du Commonwealth (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande...). Les principaux produits exportés par la France au Royaume-Uni sont les pommes, le vin et les produits laitiers. Portée par l'exportation de fromages, la France est le deuxième fournisseur de produits laitiers derrière l'Irlande (700 millions d'euros en 2015).

Il n'est pas possible de proposer des données chiffrées quant à l'exportation de produits agroalimentaires spécifiquement normands vers le Royaume-Uni : d'un point de vue statistique, il est généralement considéré que le lieu de départ des exportations est le siège national de l'entreprise exportatrice. L'observation du terrain permet cependant d'affirmer que la Normandie joue un rôle essentiel dans l'exportation française de produits laitiers vers le Royaume-Uni en raison de sa proximité géographique. A titre d'illustration, l'usine Danone basée à Ferrière-en-Bray (Seine-Maritime) consacre la quasi-totalité de sa production (yaourts « Activia », fromages frais « Activia fromages », et petits suisses) à l'export Outre-Manche. Employant 330 salariés, ce site collecte près d'un millier d'éleveurs normands. La perte de débouchés créée par le Brexit, pourrait alors impacter l'agriculture régionale.

Ces effets négatifs sont à nuancer pour deux principales raisons : (1) les produits français restent attractifs en raison de leurs qualités gustatives et sanitaires ; (2) alors que la consommation alimentaire est par nature relativement incompressible, les produits français qu'importe le Royaume-Uni sont faiblement substituables (les vins et les fromages notamment).

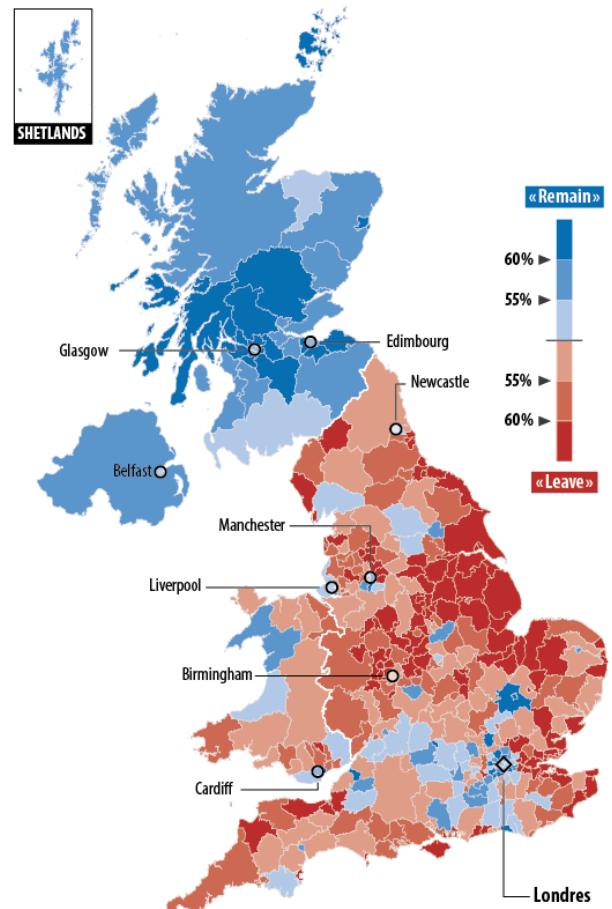
Le Brexit aura un impact sur les prochaines négociations de la PAC

L'agriculture britannique reçoit chaque année un peu plus de 4 milliards d'euros au titre de la PAC. Les aides européennes représentent alors plus de 40 % des revenus du secteur agricole. Selon la NFU (National Farmer's Union of England and Wales), 34 000 euros sont en moyenne versés à chaque agriculteur britannique au titre de la PAC. Le gouvernement britannique a certifié à ses *farmers* que les aides européennes seront remplacées par des aides britanniques. Ainsi, et alors que les habitants des grandes villes ont davantage voté *in*, ceux des zones rurales ont préféré le *out*, c'est-à-dire la sortie de l'Union Européenne. 58 % des agriculteurs du Royaume-Uni se sont donc exprimés en faveur du Brexit.

Le Royaume-Uni bénéficie aujourd'hui de 7 milliards d'euros de fonds européens dont 3.9 milliards d'euros au titre des aides de la PAC. Le pays reste pourtant un « contributeur net » au budget européen et le Brexit implique une coupe de 3 milliards d'euros dans le budget PAC. C'est plus de 5 % du budget actuel. Alors que le Royaume-Uni jouait jusque-là un rôle crucial dans la construction du budget de la PAC, le Brexit ouvre deux pistes qui impacteront chacune à leur façon l'agriculture française et normande.

La première piste est de répartir la charge financière issue du Brexit entre les États membres de l'Union Européenne. La perte de la contribution nette du Royaume-Uni serait alors absorbée par chacun des États membres soit en augmentant sa contribution, soit en réduisant le soutien à ses agriculteurs.

La seconde piste serait de profiter de cette nouvelle contrainte budgétaire pour refonder la PAC. Le Brexit serait l'occasion de renégocier la contribution des États, repenser chacun des piliers... D'autant plus que la sortie du Royaume-Uni va peser sur le plan diplomatique. Le départ d'un pays influent peut constituer une opportunité pour la France qui pourra peser davantage dans les négociations de la prochaine PAC, d'autant plus que l'absence des voix britanniques affaiblirait le camp libéral et les lobbys écologistes, laissant davantage de poids aux voix plus régulatrices.



Cartographie des résultats du référendum